



LA COLLECTIVITE :

NOM de la collectivité : _____

Nom du responsable : M Mme _____

Adresse de la collectivité : _____

_____ Téléphone : _____

E-mail : _____

PERSONNE UTILISATRICE DE LA CARTE :

M Mme

NOM : _____

Prénom : _____

Né(e) le ____/____/____ Téléphone : _____

E-mail : _____

La collectivité et l'utilisateur de la carte s'engagent à :

- respecter le règlement intérieur de la bibliothèque
- respecter les délais d'emprunt des documents
- rembourser les documents perdus ou détériorés.

Date : ____/____/____

Signature
de l'utilisateur de la carte,

Cachet et signature du responsable
de la collectivité,

N° carte : 126 _____ Bibliothèque d'inscription : Beldern Joly

Conformément au Règlement général européen sur la protection des données personnelles (RGPD), les services de la ville de La Celle Saint-Cloud vous informent que vos données à caractère personnel serviront uniquement à la gestion de votre abonnement à la bibliothèque municipale, à l'envoi d'invitations et le cas échéant, à une transmission au Trésor Public pour recouvrement. Ces données seront conservées durant une durée maximale de 10 ans et sont obligatoires pour la gestion de votre abonnement. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de portabilité en écrivant au Délégué à la protection des données, dpo@ville-lacellesaintcloud.fr ou Mairie de La Celle Saint-Cloud, Délégué à la protection des données, 8E avenue Charles de Gaulle, 78170 LA CELLE SAINT-CLOUD.

CARTE COLLECTIVITE :

Pour qui ?

LA CARTE COLLECTIVITE est délivrée aux structures (publiques ou privées) scolaires, périscolaires, sociales, culturelles et sportives de la ville de La Celle Saint-Cloud souhaitant emprunter des documents pour l'usage exclusif de ce groupe.

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur de la bibliothèque, le prêt est consenti à titre collectif sous la responsabilité d'une personne physique désignée et signataire d'un formulaire d'inscription.

Quelle offre ?

Cette carte permet d'emprunter **40 documents** sauf revues et DVD pour **une durée de 2 mois non renouvelable**.

Offre de Prêt Collectivité	
Type de Documents	Nombre
LIVRE	40
GRAND CARACTERE	40
BD	40
TEXTE-LU	20
LIVRE-CD	10
CD	20
MALLE THEMATIQUE	1
KAMISHIBAÏ	5
FORMATION EN LIGNE	OUI
LIVRE NUMERIQUE	NON
DVD	NON
REVUE	NON
TOTAL MAXI	40

Comment s'inscrire ?

La carte est délivrée à la personne utilisatrice au vu de **sa carte d'identité** et du **formulaire « Inscription collectivité »** portant **le cachet de la collectivité** et la **signature du responsable de la collectivité**.

Pour quelle durée ?

La carte est valable pendant une année scolaire **de la date d'inscription au 31 août**. Le **renouvellement de la carte** est effectué dans les mêmes conditions qu'une première inscription.

Et en cas de retard, perte ou détérioration de document que se passe-t-il ?

Les trois premiers **avis de retard** sont envoyés par mail à la **personne utilisatrice**. **A partir du 4^{ème} rappel** (envoi courrier papier), **ils sont envoyés à la collectivité**.

Tout **document non restitué** à la bibliothèque, ou rendu dans un état n'en permettant plus le prêt selon l'avis du responsable de l'établissement, **devra être remplacé à l'identique ou remboursé par la collectivité**.